



Ecolabellisation d'un gîte touristique en Val Lamartinien (71)

- Management environnemental
- Bourgogne

Pourquoi agir ?



Organisme

EURL Beaujolais Bleu (hébergement La Roche Bleue en Val Lamartinien)

Partenaires

- ADEME Direction régionale Bourgogne
- Conseil régional Bourgogne

Coût (TTC)

Coût global des travaux : 196 k€

Financements :

- Conseil régional Bourgogne : 31 530 €
- ADEME : 4 000 € (pour les énergies renouvelables)

Assistance à maîtrise d'ouvrage :

- 40 k€ financés par l'ADEME

Bilan en chiffres

Consommations réelles :

- chauffage : 28 kWh par m² et par an
- électricité : 8 kWh par nuitée
- eau : 20 litres par nuitée

Date de lancement

Printemps 2011

Située à La Roche Vineuse, dans le Val Lamartinien, La Roche Bleue est une maison de village qui a été transformée en gîte touristique offrant une capacité d'hébergement de 14 personnes. Sa propriétaire, Mme Opsomer, a souhaité que le bâtiment soit un véritable logis plus respectueux de l'environnement, plus économe en eau, en énergie et peu producteur de déchets. Elle a réhabilité le bâtiment avec l'aide d'un conseil en qualité environnementale du bâtiment en s'appuyant sur le référentiel de l'Écolabel européen. Créé en 1992 par la Commission Européenne, cet écolabel peut concerner tous les types de produits (biens et services) hors alimentaire et dispositifs médicaux, dès lors qu'ils respectent des référentiels stricts permettant de garantir leur aptitude à avoir un impact environnemental moindre tout au long de leur cycle de vie. Il est par ailleurs le seul label écologique officiel utilisable dans tous les pays membres de l'Union européenne. En France, il est délivré par AFNOR Certification. Au terme des travaux d'aménagement et de réhabilitation, le gîte La Roche Bleue a ainsi obtenu l'Écolabel européen en 2012, concrétisant la démarche de tourisme plus responsable poursuivie.

Souvent concentrées dans le temps et dans l'espace, les activités touristiques peuvent générer des dommages aux milieux naturels. Elles peuvent également se caractériser par des pics de consommation en eau, en énergie ou encore en production de déchets. En adoptant des mesures plus responsables et en investissant dans des équipements économes en eau et en énergie, un professionnel du tourisme peut ainsi à la fois maîtriser son impact environnemental et ses factures énergétiques. C'est la voie sur laquelle s'est engagé le gîte La Roche Bleue.

Soucieuse de soutenir cette initiative exemplaire dans une région très touristique, la direction régionale de l'ADEME en Bourgogne a apporté une assistance méthodologique et un appui financier sur la mission de conseil (expertise, audit énergétique et environnemental, simulation thermique dynamique,...). L'ADEME a également engagée l'opération « *Tourisme responsable en Bourgogne* » (www.bourgogne.ademe.fr) qui a permis de démontrer le caractère reproductible de ce type de démarche.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Séverine Opsomer, propriétaire du gîte La Roche Bleue :

« Ma démarche repose sur le partage de valeurs. La prise en compte des valeurs humaines nous a amené à rendre accessibles nos installations aux personnes en situation de handicaps, et notre gîte a pu être labellisé « Tourisme et Handicap ». Mais nous portons aussi des valeurs très fortes en lien avec l'environnement. Je les ai appliquées lors de la conduite du chantier, par exemple en sensibilisant les artisans au tri des déchets. Je les applique aussi vis-à-vis de nos clients, essentiellement des familles mais aussi des professionnels, une salle de séminaire conçue selon les mêmes principes complétant l'hébergement. Des activités sur le thème du développement durable sont proposées à tous ».



La maison de village transformée en gîte

Source : La Roche Bleue

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME :
(rubrique Economies d'énergie)
www.ademe.fr

Le site de l'ADEME en Bourgogne :
www.bourgogne.ademe.fr

Le site de La Roche Bleue :
www.alarochebleue.fr

CONTACTS

La Roche Bleue
Tél : 03 85 39 00 95
contact@alarochebleue.fr

ADEME Direction régionale Bourgogne
Tél : 03 80 76 89 76
ademe.bourgogne@ademe.fr

Présentation et résultats

Les actions réalisées concernent tout d'abord la gestion du site. Le jardin extérieur a été aménagé avec des espèces locales, rustiques et nécessitant peu d'eau (bulbes, aromatiques, lavandes...). Il est entretenu par deux moutons et un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) est prévu pour 2013. Aucun traitement n'est appliqué. Par ailleurs, la piscine est équipée d'un système de filtration économe en eau et en produit de désinfection.

Concernant la gestion de l'eau, un comptage différencié a été mis en place pour quantifier les usages de l'eau chaude et de l'eau froide. Des réducteurs de débits ont été installés ainsi qu'une chasse d'eau à deux vitesses. Une citerne de 10 m³ permet de récupérer les eaux de pluie pour alimenter la buanderie, les toilettes et les extérieurs (arrosage du jardin et entretien de la piscine).

Les enjeux énergétiques ont été traités sur les bases d'une démarche Négawatt visant à réduire les besoins grâce à une isolation renforcée de la maison et de la piscine, le remplacement des huisseries, à installer des équipements performants et à recourir aux énergies renouvelables (chauffage au bois, eau chaude solaire pour les besoins sanitaires et la piscine). Pour suivre les consommations d'énergie poste par poste, des sous-compteurs ont été posés dans différentes zones. Des détecteurs de présence ont été installés dans les couloirs et les toilettes, et l'éclairage utilise des ampoules basse consommation. Enfin, le gîte a choisi un fournisseur d'électricité 100% énergies renouvelables.

Les équipements ont été choisis avec minutie : des appareils électroménagers économes en énergie (lave-vaisselle, lave-linge, réfrigérateur et cuisinière classe A). D'une manière générale, le gîte utilise des produits éco-labellisés et des matériaux issus du réemploi.

Les déchets alimentaires sont compostés. Les journaux, les magazines, les emballages, le verre sont systématiquement triés et déposés au point d'apport volontaire situé à proximité.

Grâce à toutes ses actions, les consommations réelles observées sont de 28 kWh par m² et par an pour le chauffage, de 8 kWh par nuitée pour l'électricité et de 20 litres d'eau par nuit.

Focus

Outre les aménagements et les équipements qui ont été apportés, des actions sont menées en direction des clients. Des bicyclettes, des cabas, des sacs isothermes et des paniers sont prêtées pour favoriser les transports doux et limiter les sacs en plastique. Les activités proposées sont situées dans un rayon inférieur à 30 kilomètres. Des consignes sont émises pour les sensibiliser aux bonnes pratiques (éclairage naturel, ventilation des chambres l'été).

Facteurs de reproductibilité

Avec 7% du PIB national, le tourisme constitue un secteur d'activité économique très important. Les professionnels doivent constamment s'adapter pour répondre aux attentes des clients et développer leurs activités. Depuis plusieurs années, on note une demande croissante en faveur de produits touristiques respectant l'environnement. L'Ecolabel européen est une réponse appropriée à ce contexte et permet une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement. Tous les acteurs touristiques sont donc concernés (hôtels, campings, villages de vacances, gîtes...).